

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 20 février 2020

L'an deux mil vingt et le vingt février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 14 février 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCOSTEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusée représentée : Madame Nelly MONTAUZER MERDY a donné pouvoir à Monsieur Thierry AIMÉ.

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet : **Vote du compte administratif de l'exercice 2019**
Budget principal de la Commune de GUICHE

Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire, ayant quitté la séance,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PÉCASTAINGS,
Adjoint,

VOTE le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Section	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12/19
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	1 943 200,00 €	538 578 ,63 €	
Recettes	1 943 200,00 €	1 967 022,00 €	
Résultat de clôture		1 428 443,37 €	
<u>Investissement</u>			
Dépenses	2 409 115,00 €	766 890,29 €	835 500,00 €
Recettes	2 409 115,00 €	960 879,34 €	197 000,00 €
Résultat de clôture		193 989,05 €	- 638 500,00 €
Résultat global		1 622 432,42 €	

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
Nombre de votes POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 20 février 2020

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le - 9 MARS 2020
Affiché le 03 MARS 2020



Jean Yves BUSSIRON